

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL CONCLUE  
ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA SAS ARKADEA  
« AVENUE DE LA REPUBLIQUE » COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY**

Un avenant à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à une opération immobilière située avenue de la République, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SAS ARKADEA le 22 septembre 2022.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cet avenant par délibération du conseil communautaire du 14 septembre 2022.

Cet avenant est consultable au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Saint-Genis-Pouilly aux jours et heures habituels d'ouverture.